

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#28
SEPTEMBRE
2018

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.06

DOSSIER

La vélorution métropolitaine ou comment les services roulent pour une pratique facile et sécurisée du vélo

p.12

EN ACTION

Une petite place à expérimenter

p.16

REGARDS CROISÉS

Au cœur de la décision métropolitaine



Retrouvez le Petit métropolitain
sur comete.grandlyon.fr/lpm

GRANDLYON
la métropole

CÔTÉ
INSTITUTION

- 03 LA DATA DU MOIS**
100 actions éducatives pour les collèves
- 04 ACTUS**
Actualités et agenda de septembre 2018
- 06 DOSSIER**
La Vélolution métropolitaine ou comment les services roulent pour une pratique facile et sécurisée du vélo
- 11 D'HIER À AUJOURD'HUI**
Zone 30 réduire l'accidentologie et diversifier les usages

CÔTÉ
RÉALISATIONS

- 12 EN ACTION**
Une petite place à expérimenter
- 14 HORS LES MURS**
Et si nos toits aussi se mettaient au vert ?
- 15 POINT D'INTERROGATION**
Pourquoi la santé est-elle dans le jardin ?

CÔTÉ
AGENTS

- 16 REGARDS CROISÉS**
Au cœur de la décision métropolitaine
- 18 C'EST PRATIQUE**
Comment voter par correspondance pour les élections professionnelles du 6 décembre 2018 ?
- 19 EN PERSONNE**
Sébastien Riera : son énergie au service des économies...d'énergies
- 20 INFOS DU PERSONNEL**
- 21 LES ASSOS**
- 22 EXPRESSIONS SYNDICALES**

CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective et dialogue public**

Camille Pantano

Délégation Développement solidaire et habitat

Madeleine Aufrand

Direction ressources DDUCV**Communication eau**

Laure-Anne De Biasi

Blandine Lubineau

Communication développement

Vérène Saint-André

Communication/marketing propreté

Cécile Bracco

Communication/documentation voirie

Karine Lalo

Direction de la Culture

Michèle Dempuré

DINSI

Laura Perrot

Direction Patrimoine et moyens généraux

Aurélié Giron

Direction Attractivité et relations internationales

Anne-Laure Beaujoin

Service Documentation

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

Direction Finances

Isabelle Durif

Direction Ressources humaines

Bénédicte Mouton

Comité social du personnel

Nicole Albinana

Lyon Sport Métropole

Marina Debiesse

DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

vriffault@grandlyon.comcbarbier@grandlyon.com**Directeur de la publication**

Olivier Nys

Rédacteur en chef

Pierre-Yves Collaud

Rédactrice en chef adjointe

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Coordination et rédaction

Christian Barbier - Véronique Riffault

Crédit photos

Emma Arbogast / Eric Soudan /

Giedre Dangelaitė / Thierry Fournier /

Arnaud Hauteroche

Bande dessinée

Grégoire Berquin/l'Epicier séquentielle

Conception maquette

In Média Res

Réalisation/Illustration

Atelier Grève-Viallon

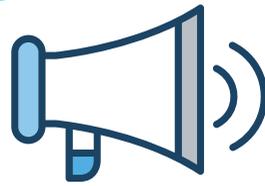
Impression

OTT imprimeurs

100 ACTIONS ÉDUCATIVES pour les collèves

LA MÉTROPOLE DE LYON
A POUR COMPÉTENCE DE
CONSTRUIRE, D'ENTREtenir
ET DE **DOTER EN MOYENS**
DE FONCTIONNEMENT LES
COLLÈGES DE SON TERRITOIRE.

Elle se positionne également
comme un **partenaire du monde**
éducatif et à ce titre, elle peut
soutenir, à travers des **subventions**
de fonctionnement, un certain
nombre d'actions destinées
aux collégiens..



Appel à projets

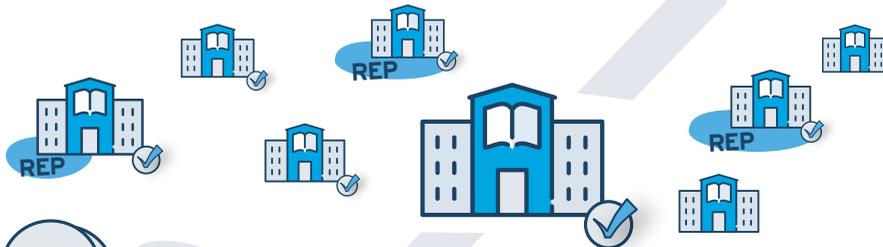
adressé aux 79 collèges publics
de la Métropole de Lyon



au titre des actions liées
aux projets d'établissements et à l'éducation
artistique et culturelle



183 demandes
déposées en ligne



1 volet
thématique

50 400
euros

64 collèges publics dont **25** établissements
classés en REP (Réseau d'Éducation Prioritaire)
vont bénéficier de ce dispositif

20



projets traitent
de l'éducation aux médias

20



projets sur le thème
de l'égalité entre filles et garçons

30 600
euros

1 volet libre

18



projets sur le thème
du harcèlement scolaire

8



projets autour
de la prévention-santé

34
projets

LA FÊTE DES VÉLOS



Dimanche 7 octobre se tiendra l'évènement convergence vélo. Promouvoir le vélo, mode de transport actif et écologique, est l'objectif principal de cette opération, rendez-vous annuel des cyclistes de la Métropole de Lyon. Le principe ? Des cortèges de vélos partent en

début d'après-midi (14h ou 14h30) depuis une vingtaine d'arrondissements lyonnais et communes de la Métropole. Ils convergent jusqu'à la place Maréchal Lyautey à 15h30, pour terminer ensemble leur voyage au parc Blandan, autour d'un goûter convivial et festif

(vers 16h30). Cet événement, organisé par La Maison du Vélo en partenariat avec les communes, et avec le soutien de la Métropole de Lyon prend de plus en plus d'ampleur. Plus de 3 000 cyclistes sont attendus cette année.

→ www.convergencevelo.com

185 PONTS SOUS HAUTE SURVEILLANCE



La Métropole de Lyon a la responsabilité de 709 ponts, passerelles ou trémies sur l'ensemble de son territoire. Sur ces 709 ouvrages d'art, 185 sont considérés comme « complexes » et nécessitent une surveillance particulière. Plusieurs niveaux de surveillance sont déployés selon le type des ouvrages d'art, leurs dimensions ou leur complexité conformément à la méthode de surveillance nationale. Cela permet à la Métropole d'avoir une excellente connaissance de l'état de santé de ses ouvrages.

Record de créations d'entreprises

Avec 19 600 entreprises créées en 2017 soit 2 560 entreprises de plus qu'en 2016, la Métropole de Lyon connaît cette année une hausse spectaculaire des créations d'entreprises confortant sa place de métropole attractive et dynamique en matière d'entrepreneuriat. Cette croissance remarquable de 14% (contre 11% en 2016 avec 1 750 créations) a été révélée par l'étude OPALE (Observatoire Partenarial Lyonnais en Économie).

Challenge des initiatives : trois projets choisis par les agents



Dans le cadre du challenge des initiatives, les agents ont voté durant l'été pour sélectionner les projets qu'ils préféraient. 1755 votes ont été exprimés.

Les trois projets retenus sont :

- Rappel des rendez-vous par SMS
- 9000 testeurs de la Métropole
- Micro-dons volontaires à des associations

✂ Plus d'infos sur [Comète](#)

Pass Culture en vente dès ce mois

Créé en 1998, propose, à l'occasion de son vingtième anniversaire, une offre élargie à l'ensemble des étudiants pour faire découvrir la richesse culturelle et artistique du territoire. Le Pass Culture intègre cette année huit structures supplémentaires et notamment le festival des Nuits de Fourvière qui proposera des places à tarif réduit. 97 établissements culturels sont cette année partenaires, offrant une large palette d'établissements. 5 000 nouveaux Pass Culture sont mis en vente ce mois au prix unitaire de 18€.

→ www.lyoncampus.info

Le COS en ligne

« Le besoin d'un site internet pour le COS s'est fait sentir dès la naissance de la Métropole », explique Nathalie David sa directrice. « L'accroissement des effectifs dont un nombre plus important de personnes ne pouvant se déplacer pour connaître notre offre avait engendré un manque d'équité entre les agents ».

Le Conseil d'administration a arrêté son choix sur le produit et la stratégie de son évolution lors d'une réunion le 26 septembre 2017.

Un groupe de travail hebdomadaire, composé de quatre administrateurs a ensuite défriché le projet avant les conseils d'administration. De nombreuses rencontres avec la DINSI et la DAJCP et, depuis février 2018, l'arrivée de Conception Ramos, agente dédiée à la mise en place du projet, ont permis de le concrétiser.

Le COS est organisé, pour accompagner les agents qui le souhaitent grâce à une borne en libre-service, au 215 rue Garibaldi (horaires d'ouverture du COS), et via la hotline (04 78 63 41 76 ou 04 78 63 41 96). Le site, à ce jour, est purement informatif. Pour autant il y a déjà des nouveautés pour les agents : connaître les participations qu'ils



ont obtenues du COS depuis 2005, être informés beaucoup plus rapidement des actualités, télécharger leur avis d'imposition sans avoir à se déplacer, ... Dans un futur proche, il sera possible de développer la relation avec les bénéficiaires par le biais de formulaires en ligne, les suggestions, des sondages, ... Enfin, le site à l'avenir permettra le paiement en ligne de certains produits.

« Il est évident que certaines prestations devront évoluer pour répondre à ce nouveau mode de relation », souligne Nathalie David. « Les échanges entre les agents et le COS vont être enrichis et vont pousser le COS à encore plus de réactivité mais aussi encore plus de responsabilité dans les choix de son offre ».

➔ www.cosmely.fr



COLLECTE SOLIDAIRE DES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} décembre, la Métropole de Lyon et l'éco-organisme Éco Systèmes mettent à la disposition des habitants du territoire des points de collecte d'appareils électriques et électroniques (hors d'usage ou en état de marche). Cette collecte de proximité est organisée dans les neuf arrondissements de Lyon et dans les villes de Bron et Vénissieux. Les petits appareils électroménagers sont acheminés vers le Foyer Notre Dame des Sans Abris pour y être éventuellement réparés puis réutilisés. Les appareils de plus grande taille sont récupérés par ENVIE, une structure d'économie sociale et solidaire qui gère 1/3 des structures de récupération des appareils de gros électroménager en France. Quand un appareil ne peut être réparé parce qu'il est trop endommagé, il est alors acheminé vers un centre de dépollution et de recyclage.

➔ www.grandlyon.com pour trouver le point de collecte le plus proche de chez vous.

Enquête sur le Petit Métropolitain : premiers résultats

Merci aux 561 agents ayant pris le temps de répondre au questionnaire, que cela soit en ligne sur Comète ou en renvoyant par courrier interne l'enquête parue dans le numéro de juin. Suite au dépouillement réalisé au cours de l'été, plusieurs tendances se dégagent déjà :

■ Vous appréciez le choix des sujets dans la mesure où ce journal vous apporte des informations que vous ne trouvez nulle part ailleurs ;

■ Vous êtes particulièrement intéressés par les articles mettant en avant les agents de la collectivité, la richesse des métiers et le quotidien des directions ;

■ Vous aspirez à trouver des textes plus courts et davantage illustrés. Vous recherchez plus d'informations pratiques (notamment RH) et d'interviews d'agents. Et, surtout, vous souhaitez que le mode de diffusion papier soit revu à la baisse pour des raisons tant écologiques que budgétaires.

Le service Communication interne poursuit durant l'automne l'analyse des résultats obtenus afin de répondre au mieux à l'expression de vos besoins. Dans les prochains mois, le journal évoluera pour intégrer des améliorations travaillées avec un



échantillon d'agents s'étant portés volontaires pour faire partie d'un comité éditorial agents ainsi que les référents communication des directions.



L'équipe du pôle Conduite d'opérations vélo : Mathieu Meylan, Alice Marchal, Amélie Guillemain, Hamza Ben Meyrem et Amandine Echasseriau.

ÉDITO

Changer pour le vélo



Olivier Nys
Directeur général

De pratique quasi-marginale il y a quelques années, le vélo a pris une place majeure dans les modes de déplacements des habitants et des visiteurs de la Métropole.

Les bénéfices de la pratique régulière du vélo ne sont plus à démontrer : environnementaux, économiques, en termes de santé publique et pour une ville plus conviviale,...

Le Plan d'Actions pour les Mobilités Actives vise à accompagner, encourager et susciter les trajets à vélo, en jouant à la fois sur les infrastructures, l'aide à l'acquisition de vélos et en promouvant toutes les initiatives innovantes.

Ce dossier fait le point sur tout ce que la Métropole met en œuvre et promeut en matière de déplacements à vélo. A sa lecture, on s'aperçoit que ce moyen de déplacement est aussi un outil de transversalité de nos politiques publiques.

Gardons aussi à l'esprit qu'en matière de mobilité urbaine, la clef de la réussite est la complémentarité : il s'agit, en effet, de combiner au mieux les différents modes de déplacement tout en mettant l'accent sur les mobilités douces.

En interne, nous nous efforçons également de mettre le vélo au cœur de nos déplacements professionnels, même si du chemin reste encore à parcourir.

Et pour ceux d'entre vous qui hésitent encore à franchir le pas, se mettre au vélo peut être une bonne résolution de rentrée !

LA VÉLORUTION MÉTROPOLITAINE OU COMMENT LES SERVICES ROULENT POUR UNE PRATIQUE FACILE ET SÉCURISÉE DU VÉLO

Avec une augmentation du trafic de 15% par an sur la Métropole, les deux roues ont le vent en poupe ! Ces bons résultats sont le fruit du travail de nombreuses directions en matière de services, infrastructures et sensibilisation. Focus sur une politique publique touchant aussi bien les citoyens que les agents.

Les bienfaits du vélo sur la santé sont multiples. Une pratique régulière diminue les risques cardiovasculaires. La meilleure oxygénation du cerveau favorise mémoire et concentration et, en déclenchant la sécrétion d'endorphines, augmente notablement

le niveau d'énergie. Voilà pourquoi, outre un impact écologique faible et un coût économique moindre par rapport à la voiture, notre collectivité s'implique pour rendre l'utilisation du vélo simple, pratique et sécurisée pour tous les publics.

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE DE SERVICES

Pionnier national en matière de vélos partagés, le Grand Lyon a initié avec l'offre Vélo'v de nouveaux comportements de déplacement en ville. Depuis le 18 juillet, la nouvelle flotte poursuit cette tendance grâce aux nombreux services innovants⁽¹⁾, résultat d'un travail au long cours. «

Qu'il s'agisse de la procédure de dialogue compétitif – qui a mobilisé les équipes ressources juridiques, marchés, communication et Voirie Mobilité Urbaines (VMU) durant deux bonnes années – et maintenant du suivi de l'ensemble des prestations avec JC Decaux, cela exige une coor-

dination constante, désormais regroupée à la direction Voirie Végétal Nettoyement » précise Céline Magry, en charge du dossier et qui a rejoint récemment les équipes de Voirie Mobilité Urbaine. Toutefois, notre collectivité ne s'arrête pas là dans son ambition de développer

l'usage du vélo sur le territoire, elle agit aussi via une aide financière. Depuis le 1^{er} mai et jusqu'au 31 décembre 2018, la Métropole subventionne, pour un montant de cent euros maximum, l'achat local de vélos qu'ils soient cargos ou familiaux, pliants ou à assistance électrique⁽²⁾.

#NouveauVelov

Avant-première, samedi 30 juin 2018



JCDecaux GRAND LYON

L'équipe vélo'v
2^{ème} génération :

Au 2^{ème} rang, de gauche à droite :
Cécile Magry, pilote marché mobilier urbain et vélo'v ;
Christelle Famy, référente thématique accessibilité/sécurité ;
Dorothee Piquet, responsable unité juridique et domanialité ;
Catherine David, directrice Voirie, végétal, nettoyage et Pierre Soulard, chef de service Mobilité.

Au 1^{er} rang, de gauche à droite :
Séverine Asselot, adjointe au responsable Mobilité ;
Keroum Slimani, chef de projet mobilité.

🚲

⁽¹⁾ Le détail de la nouvelle offre Vélo'v est consultable sur www.grandlyon.com

⁽²⁾ les conditions spécifiques de cette aide sont à retrouver sur www.grandlyon.com

ROULER ET STATIONNER EN TOUTE SÉCURITÉ

Cependant, la pratique du vélo va de pair avec des infrastructures adaptées. Tout commence par la possibilité de pédaler en toute sécurité. En la matière, c'est aussi le service Mobilité urbaine qui est à la manœuvre avec le Plan d'Actions pour les Mobilités Actives (PAMA), visant à favoriser l'usage de la marche et du vélo. A l'appui d'enquêtes ménage-déplacement, de comptages (manuels ou permanents) et de baromètres mobilité, il adapte, en concertation avec les associations modes actifs et les communes, les voies métropolitaines en vue de constituer un réseau cyclable maillé et continu sur le territoire. «*En lien avec d'autres services de la Métropole (subdivisions de voirie, direction de la Maîtrise d'ouvrage urbaine, etc.), nous développons des aménagements cyclables variés, appropriés aux types de voies et aux nécessités de partage de la rue. Huit cents kilomètres se répartissent*

aujourd'hui entre bandes cyclables, pistes cyclables, voies vertes, double sens cyclables, couloirs mixtes bus-vélos, zones à circulation apaisée et chaussées à voie centrale banalisée. Au-delà de ces aménagements, il ne faut pas oublier le déploiement de plus de cinq cents cédez-le-passage cyclistes aux feux, plusieurs goulottes et rampes d'escaliers facilitant la vie des cyclistes au quotidien» indique Mathieu Meylan, responsable du pôle conduite d'opérations vélo. Afin d'assurer à chaque cycliste des trajets sans danger sur l'espace public, ce service intervient aussi en conseil, en amont des projets d'aménagement de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI). Les travaux réalisés progressivement en rive gauche du Rhône, sur les quais de Serbie, Sarraill, Augagneur et Claude Bernard sont emblématiques des chantiers portés par le pôle conduite d'opérations vélo, en partenariat avec les subdivisions territoriales



de voirie et en concertation avec les mairies et les associations cyclistes comme piétonnes de l'agglomération.

Côté stationnement, l'action de la collectivité progresse tout autant. Le nouveau plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) a renforcé sa réglementation. Dans les bâtiments neufs, la surface exigée pour un emplacement couvert affecté aux deux-roues, plus que jamais obligatoire, varie désormais en fonction de l'objet de la construction, de la surface au plancher ou encore du nombre de logements ou de chambres. Par ailleurs, outre l'installation d'arceaux remplaçant très fréquemment maintenant des places jusqu'alors destinées aux voitures, le stationnement sécurisé prend de l'ampleur. «*Notre action est double. Nous travaillons de concert avec les prestataires de parcs de stationnement (Lyon Parc Auto, Vinci, Effia) pour cofinancer des places dans les parkings de centre-ville. Cela coûte trente-cinq euros par an aux usagers et offre un stationnement sécurisé aux personnes travaillant non loin ou celles habitant dans l'ancien, souvent pauvre en espace dédié au stationnement de bicyclettes. L'autre axe fort de notre activité tient dans le développement des sites favorisant l'intermodalité. Cela consiste à installer des parkings vélo aux abords d'arrêts importants de lignes TCL, le coût étant nul pour les abonnés des transports en commun. Nous multiplions donc actuellement les études et les réunions avec la filiale Keolis du SYTRAL, notre objectif étant de doubler le parc d'ici 2020*» confie Keroum Slimani, chef de projet mobilité au service Mobilité urbaine.



Parking vélo sécurisé à Oullins



LE VÉLO PUISSANCE 3

Le vélo dans la Métropole

3 fois +

de pratique vélo
en 10 ans



Les aménagements cyclables

339 km

de réseau cyclable
en 2008

791 km

de réseau cyclable
en 2018



Les places de parking vélos

3 fois +

d'arceaux de stationnement
en 10 ans



3619 arceaux
en 2008

10853
arceaux en 2018

ET AUSSI: 2 100 places de stationnement sécurisées en 2018

SENSIBILISER À LA BONNE PRATIQUE DU VÉLO

D'autres directions s'emploient à développer une utilisation du vélo solidaire, pratique et citoyenne. C'est ainsi que le pôle PA-PH de la délégation Développement solidaire, habitat et éducation (DSHE) promeut le deux-roues pour ses effets bénéfiques sur la santé et le mental de nos aînés. De son côté, la direction Prospective et participation citoyenne (DPDP), en lien avec les développeurs économiques de la direction de l'Innovation et de l'action économique (DIAE), encourage la mise en place de plans de mobilité Inter-Entreprises sur les zones d'activité. « *Nous sensibilisons à la pratique intelligente du vélo, notamment lors des derniers kilomètres quand l'arrêt de transport en commun, SNCF comme TCL, se situe à quinze, vingt minutes à pied du lieu de travail des salariés. Pour cela, il nous arrive d'accompagner des initiatives de mise à disposition de flottes de vélos qui complètent bien les plans de cyclabilité établis avec les associations d'entreprises, les salariés et les acteurs du vélo. Ces documents indiquent sur un territoire les itinéraires faciles, moyens, difficiles comme les non cyclables et existent depuis bien plus longtemps que l'application geovelo !* »

précise Michel Fourot, animateur des plans de mobilité à la DPDP. La direction des Sports n'est pas, quant à elle, en reste, mettant en avant les dimensions compétition et formation. Aux manifestations VTT (Transmondo des Monts d'or, l'Inter VTT de Miribel Jonage) soutenues financièrement par la Métropole, ou vélo (Lyon Free Bike), elle subventionne aussi des clubs cyclistes, dont l'activité s'adresse plus particulièrement au jeune public : Vélo clubs de Vaulx-en-Velin et de Corbas, Amicale cycliste des 3 fontaines ou encore Lyon Sprint Évolution. Enfin, c'est aussi à travers de campagnes de communication que la Métropole s'investit dans l'évolution des comportements sur la voie publique. « *Pour mieux partager la rue entre les usagers (piétons, cyclistes et voitures), nous construisons avec les usagers les messages-clefs. Cela nous place au plus près du besoin* » confie Pierre Esbelin, chargé de communication politiques publiques à la direction de l'Information et de la communication externe et en charge d'une campagne sur ce sujet qui sortira au début de l'automne. A la lecture de ce dossier, nul doute que tout agent saura s'en faire l'ambassadeur !

« Le vélo pour reprendre confiance en soi »

En 2018, la conférence des financeurs a soutenu l'atelier « réapprentissage du vélo » proposé par le CCAS de Bron. Focus sur les vertus de la petite reine pour le public senior.

Comment est né ce projet ?

Lors de l'évaluation de l'action « sport adapté-marche nordique », une demande autour du vélo a émergé. Les personnes interrogées souhaitent pouvoir ressortir à bicyclette en toute autonomie. Pour leur plaisir ou des sorties avec leurs petits-enfants.

En quoi a consisté cet atelier ?

D'abord, à retrouver l'équilibre sur un vélo et, de nouveau, coordonner ses gestes.

Pour cela, nous avons collaboré avec l'association « Pignon sur rue » et sommes allés au parc de Parilly, idéal pour cette activité. Au départ, afin que les seniors retrouvent les bons réflexes, les vélos ont été transformés en draisiennes. Sur le groupe qui allait de 64 à 75 ans, seule une femme est parvenue à rouler au bout de la première séance. Mais, au troisième atelier, l'émulation a produit son effet : tout le monde a pédalé en retrouvant une relative confiance à vélo.

Quels enseignements tirez-vous ?

Pour les participants, cela a été une réelle fierté de relever le défi de remonter sur une bicyclette. C'était très positif pour leur moral et l'énergie dégagee. Quant au CCAS, nous réfléchissons à la possible reconduction de cette action en milieu sécurisé. À partir de la soixantaine, les chutes s'avèrent dangereuses. Or, sur la voie publique, les pistes cyclables côtoyant les voitures nous semblent trop risquées pour de nouveaux débutants.



Isabelle Grillet,
animatrice senior,
Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS),
Bron.

Pour les déplacements professionnels, la direction Patrimoine et moyens généraux (DPMG) met à disposition des agents adeptes de la petite reine de nombreux vélos. Six sites métropolitains (Clip, Halle Borrie, Grand Angle, Porte Sud, Triangle et Hôtel de Métropole), offrent cette prestation, la carte étant consultable sur Comète. « *Nous proposons quarante-sept vélos en libre-service dont vingt-neuf à assistance électrique. Cela nécessite un entretien régulier - contrôle des freins, gonflage des pneus, etc. - pour garantir une qualité de service optimale* » souligne Jean-Marie Carmona, gestionnaire du pool vélos. Il est à signaler, pour ceux qui l'ignoraient encore, que la Métropole fait bénéficier ses agents des services Vélo'v via une carte de retrait à l'accueil du pool véhicule de l'Hôtel de Métropole ou auprès des correspondants des directions. Elle participe également aux frais d'abonnement Vélo'v via son plan de déplacement d'entreprise, piloté par la DPMG et disponible sur Comète. Enfin, pour ce qui est du stationnement, les agents disposent, au pied ou à proximité de chaque bâtiment métropolitain, de places dédiées grâce aux aménagements réalisés par la



Jean-Marie Carmona, gestionnaire du pool vélos

DPMG, en lien avec les subdivisions voirie. Un autre dispositif est également proposé aux ayants droit le vélo de fonction. Trois adeptes de la bicyclette ont ainsi troqué voiture de fonction contre vélo affecté. Quelles motivations à ce changement ? Voici celles de Bérangère Vincent, de l'unité Collecte sélective à la délégation Développement urbain et cadre de vie (DDUCV) et récente bénéficiaire d'un deux-roues de fonction : « *sur les trajets entre trois cent mètres et six kilomètres, le vélo*

est le moyen de transport le plus rapide et le moins stressant. Quatorze km/h en ville ou dix-neuf avec une assistance électrique ; c'est imbattable ! Et pour décompresser entre deux rendez-vous, rien ne vaut de se dégourdir les jambes en se changeant les idées au grand air ». Frédéric Nondier, chargé de maintenance électrique à la DPMG et doté d'un vélo cargo, partage ce point de vue faisant du vélo un moyen, et peut-être un art, de transformer une contrainte en plaisir.



« Un bureau sur trois roues »

Depuis la fin du printemps, le véhicule de fonction de Frédéric Nondier est un vélo cargo à assistance électrique. Entretien avec un homme «zéro émission» pour se rendre sur ses sites d'intervention du troisième arrondissement de Lyon.

Qui est à l'initiative de l'achat de votre vélo unique au sein de la collectivité ?

Moi. Le transport de mon matériel (connecteurs, perceuse, etc.) dans des sacs et sur le porte-bagage arrière n'était pas pratique, pas assez résistant aux chocs, en dehors de ma vue quand je circulais, etc. J'ai donc repéré sur internet ce vélo-cargo supportant jusqu'à 100 kg de charge et proposé l'idée à mon responsable. Trouvant l'engin judicieux, il en a été fait l'acquisition pour me l'affecter personnellement.

Quels avantages ?

Gain de temps pour les trajets, aucune pollution, le sentiment de liberté, pas de prise de tête pour se garer, etc.

Des précautions d'utilisation ?

Outre le port d'un casque et une vigilance sur ce qui se passe autour de moi, compte tenu du poids à l'avant du véhicule, la négociation des virages. Il faut les aborder en faisant contrepoids pour ne pas chavirer.

ZONE

30

RÉDUIRE L'ACCIDENTOLOGIE ET DIVERSIFIER LES USAGES



A l'heure où la vitesse sur les routes départementales a été abaissée à 80 km/h Mathieu Meylan, responsable du pôle conduite d'opérations vélo, nous rappelle que la vitesse en agglomération peut désormais être inférieure à 50km/h pour tout ou partie des voies ouvertes à la circulation, comme le permet désormais l'article L.2213-1-1 du Code général des collectivités territoriales. Ce sont les fameuses zones 30 ou zones de rencontre qui délimitent un périmètre urbain dans lequel la vitesse du trafic est volontairement modérée pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie. L'un des arguments en faveur des zones 30 est la forte réduction du risque de décès des piétons entre un impact à 50 km/h et à 30 km/h.

« Le développement des zones 30 et plus généralement des zones dites à circulation apaisée (zones de rencontre, aires piétonnes) est un phénomène récent, souligne Mathieu Meylan. Il s'inscrit dans un mouvement européen de reconquête des rues en faveur d'usages diversifiés et pas seulement circulatoires ». En effet, aujourd'hui, la demande sociale est forte en faveur de rues apaisées qui se traduit en plus et en moins : plus de vie riveraine, de plantations, d'espaces de séjour,... moins de bruit, moins de vitesse, moins d'espaces dévolus aux modes motorisés, moins de danger...

AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES

La 1^{ère} zone 30 marquante au cœur de notre agglomération est sans nul doute la zone 30 « Presqu'île » créée en 2005 dans les 1^{er}, 2^e, 4^e et 5^e arrondissements (y compris Vieux-Lyon) après avoir recueilli 62 % d'opinions favorables de la part des habitants lors d'une consultation. « Pour délimiter une zone 30 quelques travaux sont nécessaires, pour modifier la signalisation de police, les marquages, voire la géométrie des chaussées dans certains cas. Le coût d'une zone 30 peut ainsi varier significativement, suivant l'importance des travaux à mettre en œuvre pour réduire la vitesse automobile. Dans certaines

rues de desserte, d'ores et déjà circulées à faible vitesse, il suffit de mettre en place la signalisation de police et les marquages. En revanche, sur les grands axes, il est souvent nécessaire de créer des aménagements lourds pour obliger l'automobiliste à ralentir (plateau surélevé, cassis, chicanes, réduction de chaussée...) ».

370 KM COUVERTS

« Au début du mandat (mars 2014), la Métropole de Lyon disposait de 235 km de zones à circulation apaisée sur 3 300 km de voiries métropolitaines (soit 7%) », rappelle Mathieu Meylan. Aujourd'hui, les zones apaisées couvrent 370 km (soit 11% de la voirie métropolitaine) et l'objectif est d'atteindre 470 km (soit 14%) d'ici la fin du mandat. Quant au bilan en termes de diminution de l'accidentologie, toutes les études nationales et internationales montrent que l'abaissement des vitesses la réduit notablement. De nombreux projets de création de zones 30 sont prévus dans les centre-ville de différentes communes du Grand Lyon. S'agissant de Lyon, des zones 30 vont être développées en rive gauche du Rhône d'ici 2020, entre les quais et le faisceau ferroviaires, en dehors des grands axes de circulation, pour un linéaire total de 75 km.

UNE PETITE PLACE À EXPÉRIMENTER

L'été 2018 restera marqué par une expérimentation en matière de concertation publique sur la petite place de la Croix-Rousse.

La petite place de la Croix-Rousse accueille quotidiennement un marché alimentaire le matin et un parking le reste de la journée. Ces deux fonctions, occupant tout l'espace, laissent peu de place à d'autres usages et ne mettent pas en valeur l'unité d'ensemble de la place. En partenariat avec la Mairie du 4^e arrondissement et la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon a organisé des débats publics sur ce que pourrait être le devenir de cette place. L'opération d'aménagement de la petite place de la Croix-Rousse est en effet inscrite à la Programmation Pluriannuelle des Investissements 2015-2020 de la Métropole de Lyon.



UNE CONCERTATION INNOVANTE

Afin d'imaginer collectivement le réaménagement de cette place, une équipe projet a été constituée ; elle réunit plusieurs services et techniciens de la Métropole impliqués en matière d'urbanisme, de participation citoyenne et de design. Elle apporte une première phase de réflexions et de concertations impliquant de nombreux professionnels de la Ville de Lyon, de la Mairie du 4^e et de la Métropole (voirie, nettoyage, DECA, collecte, urbanisme, toilettes publics, arbres, espaces verts, vie associative, stationnement) et bien sûr les élus.

Cette équipe projet pluridisciplinaire s'est organisée pour formuler des propositions novatrices et très concrètes en matière d'animation et d'aménagement. Elle est ainsi partie à la rencontre de tous les usagers du territoire Croix-roussien pour recueillir leurs avis et leurs aspirations.

La concertation est conduite, durant plus de 3 mois (jusqu'au 21 septembre), directement sur le terrain et non pas en salle de réunion comme cela se fait habituellement.

UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LES USAGES

Pour réfléchir à partir de propositions de mise en scène du lieu, des expérimentations sous forme d'installations temporaires permettent d'aborder la question de l'espace public en ville.

Fort du constat que sur la petite place de la Croix-Rousse le cheminement piéton n'est qu'un slalom entre les voitures en stationnement, des questions se sont posées : et si la place était mieux organisée ? Et si elle accueillait des événements ? Et si finalement on ne changeait rien ?...

Trois temps d'expérimentation ont été imaginés pour tester de nouveaux usages :

- Du 23 juin au 13 juillet, la « petite place à améliorer » a été une séquence pensée pour faciliter les déplacements des piétons. Ainsi, les espaces ont été réorganisés et délimités par des marquages au sol.

- Du 21 juillet au 31 août sur une séquence intitulée « petite place à animer », l'installation d'une estrade en bois local et de bancs, pour permettre à la fois de cheminer confortablement sous les platanes et de s'emparer de l'espace pour animer cette place durant d'été. Ainsi, des ateliers de peinture, de graffiti, de danse pour petits et grands, etc. ont donné sens à cette estrade ;

- Enfin, jusqu'au 21 septembre la dernière séquence baptisée « petite place à manger » s'attachera



particulièrement à révéler le potentiel de la place, reconfigurée pour compléter le marché du matin par un marché, gourmand et propre en soirée (les mercredis du 5 septembre au 10 octobre), davantage orienté sur la nourriture gastronomique.

Des tables de pique-nique ont été mises à la disposition de tous pour déguster sur place ce qu'ils ont acheté au marché.

DES PREMIERS RETOURS POSITIFS

Chaque étape de l'expérimentation a donné lieu à un temps d'échanges avec les habitants et usagers de cette petite place. Débat, table ronde ou atelier, ces formats de dialogue ont connu un grand succès puisqu'à chacun des rendez-vous plus d'une centaine de personnes s'est déplacée pour y participer. L'enthousiasme de l'équipe projet tant du côté de la Ville de Lyon que de la Métropole tient aussi à l'aventure humaine générée par ce format d'intervention.

Pourra-t-on transposer cette expérience à d'autres projets d'aménagement métropolitain ?

« Pas tout à fait, il s'agit de concevoir les modalités de dialogue public en fonction des caractéristiques de chaque territoire, de ses usages et usagers, mais on pourra s'en inspirer », répond l'équipe projet.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROJET

- Les services de la Métropole : DMOU/DPDP/Communication
- Les Services Mairie Lyon 4^e
- Ville de Lyon : service DECA...



ET SI NOS TOITS AUSSI SE METTAIENT AU VERT ?

Dans le cadre des Plans Climat et Canopée, mais aussi de la Ville perméable, notre collectivité a demandé à l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise de faire le point sur l'intérêt de la végétalisation des toits. Les exemples suisses et autrichiens étudiés lors de la rencontre organisée le 26 juin dernier, démontrent que notre territoire gagnerait à développer cet urbanisme environnemental.

Qui sait si le proverbe persan « *Qui a plus de toit a plus de neige* » ne se transformera bientôt, réchauffement climatique oblige, en « *Qui a plus de toit a plus de verdure* » ? Au sein de la Métropole, plusieurs projets intègrent actuellement des toits végétalisés (parking des Halles Paul Bocuse, sommet de la Sky 56 dans le quartier de la Part-Dieu,...). « *Plébiscitée par Le Corbusier dès 1927 afin d'optimiser le foncier, la cinquième façade ne peut certes remplacer la pleine terre mais est aujourd'hui prisée pour ses réponses complémentaires aux défis urbains contemporains. Sobriété énergétique, gestion des eaux, lutte contre la pollution sonore, isolation, promotion du circuit court, santé publique, sociabilité, demande de nature en ville, elle constitue une ressource supplémentaire au volet stratégique des politiques publiques* » souligne Anaïs Prevel, urbaniste-paysagiste en charge de cette analyse.

LA SUISSE ET L'AUTRICHE EN POINTE

La ville de Linz (Autriche) totalise une superficie de 55 terrains de foot en toits végétalisés, soit 2,7 m² par habitant. Ce chiffre atteint 7,5 m² à Bâle (Suisse), ce qui représente 30 % de toits passés au vert. Les effets positifs sont déjà tangibles sur le rafraîchissement urbain, la durabilité des bâtiments ou encore l'absorption des eaux pluviales évitant que les égouts ne débordent en cas de forte pluie. Ces retours d'expérience mettent en exergue quatre étapes clés dans la construction d'une stratégie dédiée. Sensibilisation, incitation, engagement des pouvoirs publics et réglementation – cette dernière pouvant impliquer un impôt en cas de non végétalisation – s'avèrent aussi es-



Jürgen Preiss, chef de projet au département de la protection de l'environnement, ville de Vienne (Autriche), Véronique Pelot, documentaliste à l'Agence d'urbanisme de la Métropole, Edmund Maurer, paysagiste/urbaniste à la ville de Linz (Autriche), Anaïs Prevel, paysagiste-Urbaniste à l'Agence d'urbanisme de la Métropole et Stephan Brenneisen, expert au Centre de compétence en toitures végétalisées à Zurich.

sentiels pour réussir une politique de toits végétalisés que l'association de multiples acteurs et l'itération entre les démarches : recherche technique et universitaire, planification, réalisation, communication et évaluation.

FORT POTENTIEL MÉTROPOLITAIN À VALORISER

A ce jour, seulement 950 toits métropolitains sont végétalisés, alors que notre surface potentielle en toits plats s'élève à deux fois le Parc de la Tête d'or. Si le collègue Alice Guy possède déjà un toit vert élaboré par le cabinet d'étude de la direction Patrimoine et moyens généraux et que le prochain PLU-H intègre désormais la qualité d'usage des toitures comme un élément d'architecture, notre territoire a encore fort à faire pour parvenir au tiers des toits végétalisés bâlois prévus pour 2020. Espérons qu'une prise de conscience collective fera de ces avancées les prémices d'un urbanisme environnemental où, un jour, les grands lyonnais cultiveront aussi leur jardin au-dessus de

leur grenier. La tête plus près des nuages car les pieds plus que jamais sur terre.

LES TOITS VÉGÉTALISÉS EN CHIFFRES

x2
la durée de vie d'une toiture



50%
de rétention moyenne d'eau de pluie



-25%
de réduction de l'énergie consommée par la climatisation estivale



1,5 m²
de toit végétal couvre les besoins en oxygène d'un homme adulte



➔ L'étude réalisée par l'Agence d'Urbanisme est consultable sur leur site : www.urbalyon.org

POURQUOI

LA SANTÉ EST-ELLE DANS LE JARDIN ?

Stimulant le corps via les sensations ou l'effort physique, et l'esprit par le travail de mémoire, le jardin est reconnu comme un outil thérapeutique favorisant la santé et le bien-être des personnes âgées. Focus sur le jardin de soin qui sera installé dans la cour de la MDMS de Lyon 2, durant la semaine bleue dédiée aux aînés.



Ambre Gestin, responsable unité Projets en santé à la direction Santé et développement social et Philippe Capuano, responsable décorations florales au service Parcs et jardins

« Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons », telle est la thématique 2018 de la semaine bleue. C'est pourquoi, dans le prolongement des réflexions amorcées lors du Congrès HORTIS, Ambre Gestin, responsable unité Projets en santé, a proposé l'installation sur un site métropolitain d'un jardin de soin.

UN ESPACE DE VIE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE

« Le jardin possède mille vertus pour nos seniors. Lieu de promenade sécurisé et de sociabilité accessible, les chambres de verdure s'adaptent à toutes sortes d'activités. Par l'exercice physique suscité, la culture de plantes maintient une certaine motricité, mais les avantages ne s'arrêtent pas là. Outre des bienfaits sur la qualité du sommeil ou la diminution du stress, ces espaces végétalisés se développent de plus en plus en maison de retraite car ils servent à soigner. Les kinésithérapeutes et les ergothérapeutes l'utilisent pour la rééducation, les orthophonistes pour travailler le langage, les psychologues pour réactiver la mémoire » souligne Ambre. Celui qui sera installé dans la cour de la MDMS de Lyon 2 du 8 au 14 octobre sera un jardin de déambulation et d'agrément à visée pédagogique grâce aux panneaux didactiques confectionnés pour l'occasion.

« SILENCE, ÇA POUSSE » ...ENCORE !

Pour mettre en œuvre ce projet, Ambre a travaillé avec les agents de Parcs et jardins. L'EPHAD de Crémieu leur a ouvert ses portes afin de visiter son jardin thérapeutique créé en 2014 en collaboration avec l'association « Jardin, Art et Soin » du Professeur Calender. En s'appuyant sur cette visite et les conseils des professionnels, ils ont à leur tour imaginé et créé un plan structurant un parcours aromatique de déambulation. C'est sur cette base que Philippe Capuano, jardinier depuis l'âge de quatorze ans, a pris en charge le volet végétalisation. Dès juillet, il a semé en serre basilic, thym, ciboulette, persil, menthe et romarin et, à son retour de congés, en août, il a repiqué toutes ces plantes afin de les transplanter à la fin de l'été dans la petite dizaine de fascines – sorte de bacs délimités par des branchages- qui jalonnent la cour de la MDMS du 9 rue Sainte-Hélène dans le deuxième arrondissement de Lyon. Ce jardin aux vertus odorantes sera éphémère ; aussi, ne manquez pas de venir nombreux l'admirer durant la semaine bleue !

X Pour aller plus loin : le programme de la semaine bleue est consultable sur **Comète** rubrique **DSHE** > Personnes âgées et personnes handicapées > dev > dev-solidaire-habitat > PA-PH.





AU CŒUR DE LA DÉCISION MÉTROPOLITAINE

Clémence Thibaut n'ayant pu se rendre à Lyon, c'est son collaborateur bruxellois Adrien Albern, qui est venu assister au conseil métropolitain du 9 juillet dernier, aux côtés de Florence Garcier. Découverte du processus délibératif, le temps d'une demi-journée bien remplie.



FLORENCE GARCIER

Sitôt obtenu sa maîtrise de droit privé en 2001, Florence, Lyonnaise d'origine, prend un poste de responsable du service des Affaires juridiques et du domaine au sein de la mairie d'Aubervilliers en Seine-Saint-Denis. Elle revient dans la cité des Gaules en 2011 où elle intègre le Grand Lyon en tant que négociatrice foncière, spécialisée dans les copropriétés dégradées sur l'opération de renouvellement urbain de Bron-Terraillon. C'est en 2015 qu'elle rejoint la direction des Assemblées et de vie de l'institution (DAVI) où elle assure actuellement l'intérim de la responsable du service Gestion et animation des assemblées.

PRÉPARATIFS CONSCIENCIEUX

Quand, à onze heures, Adrien retrouve Florence, elle s'affaire déjà avec ses collaborateurs à la préparation de la salle du Conseil. Dépôt des dernières versions de dossiers sur les pupitres des élus, contrôle avec le service Gestion des salles que les vidéoprojecteurs et micros fonctionnent, installation des urnes en cas de vote à bulletin secret : tout est vérifié. En effet, durant le Conseil, Florence a mille autres choses à penser que les aspects matériels ou techniques. « *Aujourd'hui, le Conseil devrait être assez court : il n'y a que quarante dossiers inscrits à l'ordre du jour. Habituellement, c'est une bonne centaine. Ce qui signifie des séances de sept à huit heures d'affilée* » confie Florence. Une heure avant le début du Conseil, elle finalise le dossier dit « de filage ». Un document qui compile toute la documentation (projet de délibérations, argumentaires nourris pour répondre aux éventuelles questions d'élus, etc.) et permet à l'exécutif d'animer la séance. « *Le Président, sa directrice de Cabinet et le Directeur général ont le même dossier, ce qui implique une forte coordination avec les conseillers du Cabinet, la Direction générale, mais aussi les directions qui apportent le contenu technique* » indique Denis Enjolras, directeur de la DAVI.



IMPRESSIONS

ADRIEN ALBERNI :

- *L'avantage du conseil métropolitain est qu'il s'agit d'une démocratie de proximité dont les préoccupations sont proches des citoyens, ce qui n'est pas toujours le cas au niveau de l'Europe, même si des sujets très concrets sont aussi abordés,*
- *L'important travail en commission pour expliquer et nourrir les décisions est similaire au fonctionnement du Parlement européen,*
- *Le regard de la DAVI situé au cœur des problématiques de la collectivité, doit donner au quotidien une vision globale et fine de l'action de la Métropole.*



RÉTROPLANNING DIGNE D'UN MARATHON

Tout Conseil est le résultat d'un compte-à-rebours serré. Le top départ est donné à « J-45 », quand les directions envoient leurs projets de délibérations via le logiciel Gedelib. « *La DAVI dispose alors d'environ sept jours pour s'assurer de la qualité rédactionnelle et juridique des textes en interface avec les services et notamment les directions juridiques et financières* », expose Florence. C'est sur cette base consolidée qu'un projet d'ordre du jour est ensuite soumis au Cabinet du Président et à la Direction générale afin d'établir à « J-27 », l'ordre du jour définitif. Ce dernier est adressé aux élus par voie électronique, accompagné de la convocation et des pièces jointes (la plupart étant équipés d'une tablette). Puis se tiennent les sept commissions thématiques au cours desquelles les projets de délibération sont présentés par les directions aux élus. La semaine précédant le Conseil est, quant à elle, entièrement dédiée à la coordination avec les directions afin de ne laisser aucune place au hasard le jour J.

CONCENTRATION MAXIMUM

Pendant le Conseil, Florence est par monts et par vaux, l'œil aux aguets, mais surtout concentrée. Elle contrôle les présences des élus afin que le quorum soit maintenu. « *Pour les votes qui se pratiquent à main levée, nous nous partageons la salle avec mes collègues. En recoupant avec les prises de parole des groupes politiques, les compte-rendu des commissions thématiques, nous parvenons en quinze secondes à comptabiliser les votes* » indique Florence, tout en classant les pouvoirs qui lui arrivent tout au long de la séance, certains élus absents pouvant faire voter un collègue à leur place. Pour ce qui est des deux sténos qui écoutent consciencieusement les débats tout à côté, elles rédigeront, sous trois semaines, le procès-verbal dans ses moindres détails. En effet, même les rires suscités par l'histoire drôle sur les crevettes⁽¹⁾ seront retranscrits !

⁽¹⁾ Si vous souhaitez connaître l'histoire drôle sur les crevettes, il vous suffit de lire le procès-verbal du conseil métropolitain du 9 juillet disponible sur Comète, rubrique Assemblée et vie institutionnelle.

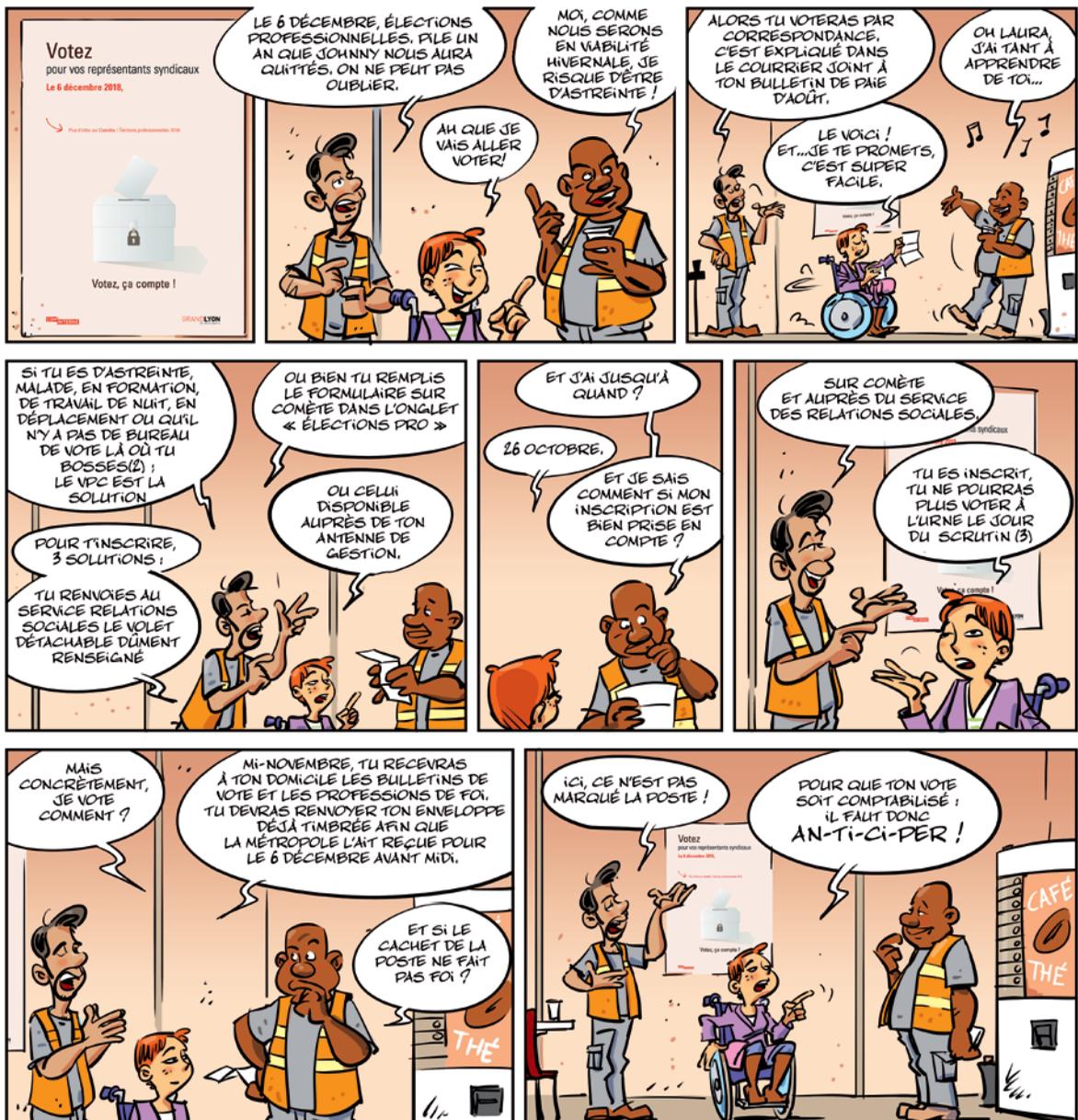


UNE POST-SÉANCE QUI GARDE LE RYTHME

Demain, outre la vérification des pouvoirs, l'affichage obligatoire des délibérations du Conseil, leur mise en ligne sur Comète et l'extranet Grand Lyon-Territoires, Florence et son équipe télétransmettront l'ensemble des actes votés au contrôle de légalité de la Préfecture. À la fin de la séance, après plus de cinq heures de conseil, Adrien croit sur parole Florence qui, le matin même, lui affirmait qu'à la DAVI, il y a peu de temps morts !

COMMENT VOTER PAR CORRESPONDANCE POUR LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 6 DÉCEMBRE 2018 ?

Les élections professionnelles se tiendront le 6 décembre 2018 pour tous les agents de la Métropole⁽¹⁾. Il est possible pour ceux ne pouvant se rendre à un bureau de vote ce jour-là de voter par correspondance (VPC). Quelles sont les démarches à accomplir ? Les dates à retenir ? Le Petit Métropolitain vous explique comment bien voter par correspondance.



⁽¹⁾ les agents travaillant à l'IDEF votent également le 6 décembre pour leurs propres instances

⁽²⁾ la carte des bureaux de vote est disponible sur Comète

⁽³⁾ sauf pour les agents de la FPH



SÉBASTIEN RIERA
EST RESPONSABLE DU SERVICE
ÉNERGIE AU SEIN DE LA DIRECTION
DU PATRIMOINE ET DES MOYENS
GÉNÉRAUX (DPMG).

Votre parcours et votre formation ?

Ingénieur en procédés industriels, particulièrement dans les procédés thermiques, j'ai débuté ma carrière chez Michelin à Clermont-Ferrand. Mes missions avaient principalement trait à l'optimisation des consommations d'énergies des chaudières industrielles. J'ai rapidement compris que ce domaine de l'énergie collait à mes attentes professionnelles par sa diversité et sa technicité. Il répondait, en outre, à des convictions personnelles par ses dimensions environnementales et sociétales.

J'ai ensuite intégré la fonction publique territoriale à la Ville de Clermont-Ferrand afin d'accorder mon appétence pour le domaine énergétique et mon envie de travailler au service du public. Pendant près de 12 ans à

SÉBASTIEN RIERA : SON ÉNERGIE AU SERVICE DES ÉCONOMIES... D'ÉNERGIES

Clermont-Ferrand, j'ai occupé plusieurs postes, d'abord sur la performance énergétique du patrimoine de la collectivité puis plus largement sur les enjeux énergétiques et environnementaux du territoire. J'avais notamment en charge le pilotage du plan climat et de l'agenda 21 et surtout le management d'une équipe. J'ai intégré le Grand Lyon en juillet 2016 au sein de la direction du Patrimoine et des moyens généraux. Suite à la nouvelle organisation de la direction, courant 2017, j'ai pris la responsabilité du service Énergie qui a été créé.

Quelles missions ?

Les missions principales du service Énergie sont de fournir les énergies nécessaires pour le bon fonctionnement de la collectivité tout en maîtrisant les consommations et les coûts. L'équipe est composée de douze agents ayant des expertises différentes et complémentaires afin d'identifier, quantifier, acheter ces énergies dans les meilleures conditions (plus de 10 millions d'euros par an), exploiter et améliorer les quelques 250 installations de chauffage et de rafraîchissement. Le but étant d'offrir la meilleure qualité de service et proposer des solutions robustes mais aussi innovantes pour optimiser les consommations énergétiques.

En tant que responsable du service, je coordonne l'ensemble de ces missions et j'apporte mon enthousiasme auprès de mes collègues pour que les enjeux énergétiques s'intègrent de plus en plus fortement dans les pratiques de notre collectivité. Réussir la transition énergétique nécessite en effet l'attention et la participation de chacun.

Des objectifs ?

Oui ! Mes objectifs sont simples, réduire les consommations sans renoncer à la qualité du service. Cela impacte directement nos missions par un pilotage fin des installations (chauffer au bon moment à la bonne température) et par un ciblage nécessaire sur les investissements les plus pertinents. Cela passe aussi par la sensibilisation de l'ensemble des agents de la collectivité et des usagers des bâtiments aux bons comportements. On rejoint là l'exemplarité de la collectivité qui est le meilleur moyen de montrer la cohérence des engagements de la Métropole dans la prise en compte des enjeux climatiques sur son propre territoire.

Un hobby ?

Je suis grand amateur de vélo, au quotidien pour mes déplacements ou pour le plaisir en vacances ou encore pour découvrir plus avant mon nouveau territoire d'adoption.

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF), UN NOUVEAU DISPOSITIF AU SERVICE DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le CPF se substitue au Droit Individuel de Formation (DIF). Sous réserve de l'accord de l'employeur, cette nouvelle réglementation vise à faciliter l'accès aux formations permettant de réaliser un projet d'évolution professionnelle. Il doit prioritairement être utilisé en vue de :

- Préparer un concours ou un examen professionnel,
- Prévenir des situations d'inaptitude physique,
- Obtenir un diplôme, titre ou certification.

Mobilisé à l'initiative de l'agent, ce crédit est de 150 heures au maximum, alimenté à raison de 24 heures par an (jusqu'à 120 heures) puis 12 heures par an (jusqu'à un plafond de 150

heures). Les droits sont renforcés dans deux cas : pour un agent de catégorie C sans diplôme de niveau BEP ou CAP (avec un maximum de 400 heures), et dans le cas d'un projet visant à prévenir un risque d'inaptitude physique (crédit supplémentaire de 150 heures).

Pour les projets de formation certifiante ou diplômante, les demandes peuvent désormais être déposées tout au long de l'année et seront instruites deux fois par an par une commission ressources humaines dédiée.

 **Pour aller plus loin,**
Comète : rubrique Ressources humaines > Formation et développement des compétences

TÉLÉTRAVAIL

Inscrit dans la feuille de route 2016-2020 et prévu dans le Plan RPS/QVT, dans l'axe 5 de notre feuille de route RH, le télétravail est sur le point d'être expérimenté à la Métropole. Toutes les modalités de cette expérimentation, qui débutera en janvier pour une durée de six mois, sont consultables sur Comète.

NOUVEAU : LA CAMPAGNE ANNUELLE DE MISE À JOUR DU SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT (SFT) DANS VOTRE BULLETIN DE PAIE

Élément obligatoire de la paie, vos droits à percevoir le SFT sont à mettre à jour annuellement. Soyez attentif à votre bulletin de paie de septembre, un document recto-verso concernant la mise à jour de votre situation familiale y est joint. Ce document est à compléter et à retourner impérativement à votre SRH d'appartenance pour le 2 novembre. Grâce à cette mise à jour votre SFT sera maintenu.

NOUVEAUX ARRIVANTS JUILLET

Hinde Altiti Arkoub,	DUCV/propriété
Loïc Bataillon,	DUCV/Eau
Aïda Belovodjanin,	DEES/SRH
Fabienne Bono,	DUCV/Territoires
Fabienne Charrier,	DR/DAJCP
Francis Del Bino,	DUCV/Eau
Carole Dussud,	DSHE/MDM Lyon 3 ^e
Christophe Fouquet,	DUCV/Propreté
Emmanuelle Gallien-Vincent,	DUCV/Eau
Jérôme Laurent,	DSHE/MDM Lyon 8 ^e
Alexandra Menet,	DR/DRH
Ilane Paglia,	DUCV/Propreté
Charlotte Perrier,	DR/DRH
Marie-Laure Poulat,	DR/DPMG



DÉCÈS

Myriam Remiller-Gouillard

nous a quitté en mai dernier après deux ans de combat contre la maladie.

Diplôme d'infirmière en poche, Myriam avait débuté sa carrière en 1977 en service de réanimation aux Hospices Civils de Lyon. Elle a ensuite connu l'entreprise en service santé au travail avant d'opter pour l'exercice libéral pendant 18 ans à Vienne. Son parcours professionnel s'est aussi enrichi d'une expérience en EHPAD avant d'intégrer en 2008 l'équipe PA-PH de Villeurbanne. En 2013, Myriam rejoint la MAIA Lyon Sud et participe à la création du dispositif. Depuis 2015, Myriam était devenue cadre de santé de l'unité autonomie à la Direction Santé & Développement Social où elle avait pris sa mission notamment auprès des établissements avec beaucoup d'investissement et de professionnalisme. Tous les professionnels et les usagers qui ont croisé son chemin gardent en mémoire l'image d'une femme pétillante dotée d'un humour ravageur.



Marie-Pierre Mion était ergothérapeute. Elle avait en charge l'évaluation d'une prestation à destination des enfants. À l'écoute des enfants

et des familles, elle prodiguait des conseils concrets et utiles. Elle était très attentive aux autres.

Elle a connu des périodes d'absences plus ou moins longues en raison de sa maladie. Elle revenait toujours pleine d'envie de travailler, de retrouver les familles et leurs enfants, et d'intérêt pour les collègues.

Elle était très attachée à l'harmonie de la nature. Elle avait fait un très beau voyage en Afrique à la rencontre des habitants et des animaux, elle a partagé ses récits de voyage et ses magnifiques photos avec ceux qui le souhaitaient. Marie-Pierre ne s'imposait pas mais elle était écoutée pour ses bons conseils. Tout le monde se souvient de sa gentillesse, de sa prise de recul et de sa sagesse dans l'analyse des situations. Elle cherchait aussi à être juste et équitable. Les personnes qui ont partagé son bureau la trouvaient toujours prête à partager quelques-uns de ses très bons thés.



La disparition soudaine d'**Hervé Renaud** a rempli de tristesse tous les agents du Centre Technique de Maintenance. Depuis 2003, il était

agent de transport et effectuait des missions de logistique pour des nombreux interlocuteurs et services de la Métropole. Hervé était un agent toujours impliqué dans son travail, positif avec beaucoup d'humour et il était apprécié de tous ses collègues et encadrants. Le Centre Technique de Maintenance adresse ses sincères condoléances à sa famille.



JUIN 2018 - Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00

Fermé les mardis et jeudis - Contact : Nicole Albinana : 04 78 63 41 76 - www.cosmely.fr

SPECTACLES

AUDITORIUM

- **Concerts Expresso :**
Les Amériques et Surprise du Chef
- **Voces 8**
- **James Bond Symphony**
- **Musique Klezmer**
- **Winter Wonderland**
- **Star Wars un nouvel espoir**
- **Star Wars l'Empire contre-attaque**

HALLE TONY GARNIER

- **Christine and The Queens**

MAISON DE LA DANSE

- **Cirque Eloïze**
- **Christian Rizzo**
- **Malandain Ballet Biarritz**

OPÉRA DE LYON

- **L'heure espagnole**
- **Merce Cunningham**
- **Charlot joue en concert**

THÉÂTRE GUIGNOL

- **Guignol et les 3 dragons**
- **Guignol et la citrouille enchantée**

TRANSBORDEUR

- **Pascal Obispo**



SPORTS

LOU / Stade Français

LOU / Grenoble

Tous les autres matchs sont ouverts à l'inscription (formulaire à l'accueil et sur le site du COS.

OL / Bordeaux - OL / ASSE

OL Féminines / Paris FC

OL Féminines / Montpellier

OL Féminines / Bordeaux

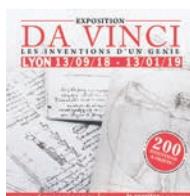
FESTIVAL

Festival Lumière : soirée d'ouverture, soirée de clôture, prix Lumière, séance jeune public, nuit spéciale, ciné-concert

EXPOSITION

Les machines de Léonard de Vinci

à la Sucrière



CHÈQUES EMPLOI SERVICE UNIVERSELS

La prochaine commande de CESU aura lieu le 12/10/18. Ne pas oublier de fournir l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016. Date commande suivante : 11 janvier 2019

CHÈQUES-VACANCES 2019

La constitution des dossiers pour les chèques-vacances 2019 aura lieu du 1^{er} octobre 2018 au 28 février 2019.

La participation du Comité Social est :

- pour la tranche 1 (ligne 14 de l'avis d'imposition de 0 à 950 €) de 50 %
- pour la tranche 2 (ligne 14 de l'avis d'imposition de 951 à 1750 €) de 40 %
- pour la tranche 3 (ligne 14 de l'avis d'imposition de 1751 à 2450 €) de 30 %
- pour la tranche 4 (ligne 14 de l'avis d'imposition de 2451 à 3550€) de 20 %
- pour les tranches 5 et 6 (lignes 14 de l'avis d'imposition à partir de 3551 €) de 10 %.

Les bénéficiaires du COS doivent se munir impérativement de l'original et d'une copie de l'avis d'imposition 2018 portant sur les revenus 2017.

VOYAGES 2019

CIRCUIT SRI LANKA

du 27 mars au 7 avril 2019 :

prix de 1550 (invité) à 1150 euros

CIRCUIT CHINE

du 16 au 28 septembre 2019 :

prix de 1640 (invité) à 1240 euros

HOTEL CLUB

ALL INCLUSIVE EN GRÈCE

du 11 au 18 juillet 2019 :

prix de 815 (invité) à 415 euros

HOTEL CLUB

ALL INCLUSIVE À MAJORQUE

du 24 au 31 août 2019 :

prix de 799 (invité) à 399 euros

WEEK-END

MARCHES DE NOËL À VIENNE

du 22 au 25 novembre 2019 :

prix de 530 (invité) à 265 euros

WEEK-END SAINT PETERSBOURG

du 4 au 8 mai 2019 :

prix de 935 (invité) à 467,50 euros

Les dates de préinscriptions vous seront communiquées prochainement par l'intermédiaire du site internet du COS : www.cosmely.fr



Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org

✂ **Comète :** Rubrique "A la pause" - Le site : www.lyonsportmetropole.org

LA SECTION GYMNASTIQUE DE LYON SPORT MÉTROPOLITAIN

propose aux adhérents adultes hommes/femmes, sous la direction de coaches sportifs, diplômés :

- des cours de mise en forme, gymnastique sportive, fitness, pilates
- des séances de Zumba

Lieux : à la pause méridienne ou en début de soirée

Gym/Fitness :

- Gymnase Charial - Rue Antoine Charial (Lyon 3^e) face au collège/lycée Lacassagne
- Gymnase Général Giraud (Lyon 1^{er}) - quartier Croix Rousse

- Gymnase Bon Lait
Rue Léopold Senghor - Lyon 7^e

Zumba :

Gymnase Mazenod (Lyon 3^e), quartier Part Dieu

Les activités démarrent à la mi-septembre et les inscriptions se font sur place.

Tarifs et horaires

sur notre site internet : www.lyonsportmetropole.org
Isabelle Berger Lacroix, Présidente : 06 76 36 36 86
Michèle Martin, Vice-présidente : 06 75 32 99 48

LA SECTION JOGGING

s'articule autour d'une passion commune : la course à pied, chacun à son rythme, en nature ou pas, en compétition ou pas.

L'enjeu sportif de la section consiste à :
- Se donner la possibilité de se retrouver pour courir ou marcher, d'échanger et ainsi assurer un lien social entre tous autour de cette même passion
- Pratiquer un sport de convivialité autour d'une bonne ambiance et ce, dans le respect de chacun

L'encadrement se fait par des professionnels diplômés et

bénévoles afin d'assurer des entraînements structurés et en toute sécurité dans des lieux aménagés pour le jogging comme au parc de Gerland ou au Parc de Parilly.

Jogging aventure offre des moments de convivialités, des courses adaptées à chacun et planifiées pour avoir une vision globale avec un suivi régulier des résultats pour adapter les entraînements.

Tarifs et horaires

sur notre site internet : www.lyonsportmetropole.org
contact@asculjoggingaventure.fr



Élections professionnelles du 6 décembre 2018 : CAP et CCP

La Commission Administrative Paritaire est compétente **pour toutes les questions relatives à la carrière des agents publics**, et notamment, les sujets suivants : Disponibilités, Détachements (y compris inter-filières), Mises à disposition, Intégrations, Avancements de grades, Promotions internes, Refus de titularisation, Contestations des entretiens d'évaluations, de Refus de temps partiels. En ce qui concerne certaines sanctions, les élus représentants du personnel sont amenés à siéger en Conseil de discipline au tribunal administratif.

La CGT défend vos intérêts dans ces instances, en obtenant, par exemple, la possibilité à tous les agents de candidater sur des postes de catégorie supérieure, s'ils remplissent les conditions statutaires.

La CGT conteste le dispositif interne d'avancement de grade contenant des « critères maisons » discriminants, favorisant les avancements « à la tête du client ».

Des nouvelles instances représentatives des agents contractuels sont créées à compter de 2018 : Les Commissions Consultatives Paritaires. Licenciements, sanctions, refus de temps partiels ou de formation,...font parties de leurs compétences.

Agents contractuels, rejoignez-nous pour figurer sur les listes de ces nouvelles instances !

La CGT, toujours à vos côtés !

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

CGT STEPCCI : 04 28 67 56 54 - cgtstepcci@yahoo.fr

Adresse postale : 4, rue des cuirassiers 69003 Lyon

Adresse d'accueil : 59, Boulevard Vivier Merle 69003 Lyon

(Immeuble Gémellyon Sud)

<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



Référentiel managérial :

Alors que ce document est une priorité du plan de prévention, l'administration a produit un document qui ne répond pas aux besoins des agents.

Pour la CFDT, Il ne met en avant que des pratiques sans les relier à des valeurs. Que

souhaite-t-on favoriser ? : Un état d'esprit ? La confiance par exemple, des vertus ? Le courage, la loyauté...

La question revient à se poser est celle du quoi ? Que veut-on promouvoir au sein de nos équipes managériales ?

Il est proposé de travailler sur le comment : comment animer son équipe, comment optimiser ses moyens, comment piloter ?

Des organisations responsabilisantes prônent la fin des structures pyramidales, la co construction, des managers-coachs au service de

leurs équipes et des structures à taille humaine.

Ce référentiel ne reconnaît ni les fonctions transverses de chef de projet, ni la place du statut, ni la valorisation par la carrière, ni l'intégration des jeunes en leur proposant un libre accès à l'information, ni le nécessaire équilibre hommes-femmes.

Pour la CFDT, ce document est à l'image de notre Métropole : Il n'y a pas de plan de mandat : le quoi mais il y a une feuille de route : le comment.

La CFDT souhaite que les formations et les échanges futurs permettront d'asseoir ces pratiques sur des valeurs.

Si vous souhaitez plus d'information,

contacter la CFDT au 04 28 67 56 51

Ou par mail cfdt@grandlyon.com



ARRET MALADIE /
GUIDE DU TEMPS
DE TRAVAIL
1^{ère} version...
2^e version....

Version inconnue ?

Application stricte, ou application revue et corrigée chacun à sa sauce !

Et enfin NOTE du 16/08/2017 envoyée uniquement aux responsables RH concernant les congés et les reports après maladie.

Unilatéralement, il est décidé que les agents métropolitains ne pourront prétendre à reporter plus que 20 jours sur 15 mois lorsqu'ils auront eu un arrêt maladie plus au moins long.

La référence prise dans cette décision émane d'une directive européenne de 2003 qui surgit à la Métropole en 2017, une forme de sanction au droit à la maladie.

Quid des instances paritaires dans cette décision concernant le fonctionnement en matière d'administration générale ?

Si vous êtes dans ce cas, ou si l'un de vos collègues est dans cette situation, contactez-nous.

La CIRCULAIRE ET la DIRECTIVE sont contestables dans leur lecture.

FA-FPT - Gemelyon Sud
59 bd Vivier Merle Lyon 3^{ème}
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - 3 rue des Cuirassiers
69003 Lyon 04 28 67 56 55
Port. 07 63 07 86 85
FSU@grandlyon.com



La Direction de l'Eau dissoute dans...

La Direction de l'eau a vécu, avec ses 601

agents, ses 3300 km de réseau d'assainissement, ses 12 stations d'épuration... elle est devenue une direction adjointe au sein de la DDUCV. Ses services sont dissous dans des directions éclatées.

Pour quel intérêt ? Quel(s) objectif(s) ? Rationnaliser, meilleure organisation du territoire... rien n'est prouvé. Objectif non avoué : après l'eau potable, la privatisation de l'assainissement ?

L'eau, ce sont des femmes et des hommes avec une culture, un savoir-faire au service des usagers et du bon fonctionnement du système d'assainissement.

L'eau, c'est un budget annexe : l'eau paye l'eau. Rien ne garantit que la nouvelle organisation préserve les ressources financières de l'eau.

SUD sera vigilant aux conditions de travail des agents dans cette nouvelle organisation et à la qualité du service rendu aux usagers.

SUD - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
- 04 28 67 56 57
sud@grandlyon.com



IMPOSONS LA FIN DE LA COGESTION

La campagne électorale est lancée ! Certains syndicats prétendent à leurs adhérents des promesses mensongères comme « Si tu viens chez nous on te protégera, tu avanceras plus vite, on contrôlera ta hiérarchie, une meilleure affectation, des heures supplémentaires... ». Pour garantir ces promesses il faut accepter de collaborer avec l'exécutif, de cogérer en sous-main avec les élus, les délégués ou les directeurs.

Exprimons lors des élections professionnelles du 6 décembre 2018, notre rejet de ces pratiques favorisant les injustices, passe-droits, menaces et harcèlement. L'UNSA et l'UNICAT ont décidé de présenter des listes communes pour mieux vous défendre car nous partageons une ambition et des valeurs humanistes communes, le même sens du service public et de l'intérêt public.

Nous prôtons la négociation comme moyen de dialogue afin d'améliorer le quotidien des agents, les défendre contre les injustices et les pressions, au nom de valeurs fondamentales : justice, équité, laïcité et statut, aujourd'hui menacées.

Rejoignez-nous !

<https://unsa-metropole-lyon.wixsite.com/unsa69>

UNSA Grand Lyon - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



RAPPROCHEMENT MDM/CCAS DE LYON LA CFE-CGC SE BAT À VOS CÔTÉS !

Dès 2017, la CFE-CGC alertait le Président sur les dysfonctionnements prévisibles avec le rapprochement des MDM et du CCAS de Lyon.

Nos revendications des collègues du CCAS et les MDR : les effectifs à la hauteur des besoins réels, les conditions de travail et la reconnaissance du travail réalisé.

Au cours des grèves de février à juin 2018, nous avons accompagné et soutenu l'ensemble des personnels sociaux et administratifs concernés.

Le 6 juin dernier, nous avons obtenu du Vice-Président aux RH un collectif de travail de 15 agents volontaires. L'analyse portera sur les conditions de travail (horaires, formations, informatique, locaux, procédures administratives). Possible augmentation des effectifs au niveau de l'accueil et de l'accompagnement social ?

Parallèlement, nous poursuivons la négociation sur leur rémunération, tant sur le RI de grade que sur le futur RIF et la NBI d'accueil.

Fidèle à nos valeurs, nous cherchons à instaurer un vrai dialogue social. Alors, si vous préférez les propositions constructives, le 6 décembre prochain, faites le choix CFE-CGC !

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir :

Immeuble Gémellyon Sud, 59 boulevard Vivier Merle

Adresse postale : Immeuble Porte Sud, 4 rue des Cuirassiers -

69003 LYON - Tél : 04.28.67.56.45 - Email : cgc@grandlyon.com

Blog : cgcmetropolede lyon.blogspot.fr



La Métropole de Lyon a décidé en 2015 la mise en place de l'évaluation de tous les agents conformément aux statuts modifiés. Jusqu'à cette décision, seuls les agents ex Département étaient tous évalués avec la mise à jour de leur fiche de poste.

Cette modification a perturbé bon nombre d'agents ex Grand Lyon qui n'ont pas compris la démarche. Cela s'est traduit par leur démotivation.

C'est un point fondamental pour la carrière et un temps pour faire le point sur les missions et leur positionnement au sein de la Métropole.

Après la théorie, voici la réalité : Des entretiens sans fiche de poste ou sans mise à jour, des dates non respectées, des arguments nébuleux, une absence de mise dans le contexte métropolitain, des affirmations sans preuve, un non-respect des avis N+1/N+2 bloqués par leur délégation, des bonifications ressemblant à des accords entre amis.

Bref, un avancement de certains agents partial sans tenir compte de la valeur professionnelle réelle.

Qu'elle est dure l'élévation vers l'évaluation !

Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3

Boîte Postale : 4 rue des Cuirassiers - Lyon 3

Tél : 04.28.67.56.49

Courriel : cftc@grandlyon.com



STOP OU ENCORE ?

Constitution : FO condamne le projet de suppression de la référence à la Sécurité sociale.

FO s'est opposée à la suppression de la référence à la Sécu dans le projet de réforme de la Constitution

vu comme une faute historique qui « constitutionnaliserait » la mort de la Sécu.

La commission des Lois a accepté un amendement mentionnant non plus «les lois de financement de la Sécurité sociale» mais de la «protection» sociale. L'objectif est d'étendre le champ de la Loi de financement à la protection sociale.

Cette transformation serait une faute majeure, ce serait écrire dans le marbre la mort de la Sécu!

C'est promouvoir une « dé- protection » de tous, au bénéfice de quelques-uns pour FO.

Cette suppression, confirme la volonté d'en finir avec l'universalité de la protection sociale à la française.

FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon

04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



ELECTIONS PROFESSIONNELLES

6 décembre 2018

TOUTES ET TOUS AUX URNES !

Le 6 décembre 2018, vous élirez vos représentants pour 4 ans au Comité Technique, aux CAP

et au Comité des Œuvres Sociales.

L'enjeu est d'importance, si nous voulons collectivement imposer plus de dialogue social, d'équité entre les agents, de solidarité, de transparence et mettre un terme à la cogestion, qui gangrène les relations sociales dans notre collectivité.

N'hésitez pas à vous engager pour défendre vos droits et vos valeurs.

Lors des élections, l'UNSA et l'UNICAT ont décidé d'unir leurs efforts pour mieux vous défendre.

Rejoignez-nous dès maintenant pour préparer ensemble ce grand rendez-vous.

unicatmetropole@grandlyon.com

tél Bruno COUDRET Secrétaire Général : 06 62 24 69 39



Une nouvelle section syndicale antiraciste, antipatriarcale, solidaire à la culture résolument différente pour une évolution sociale globale : la CNT.

Syndicat autogestionnaire, seules les AG sont souveraines. Les mandats de nos bureaux et RSS sont révoquables s'ils ne tiennent pas le programme sur lequel

ils ont été élus. Parce que les travailleurs sont les plus aptes à savoir ce qui est le mieux pour les usagers du service public et eux-mêmes, nous n'avons pas de permanents syndicaux, système favorisant, selon nous, des dérives carriéristes.

Constructifs et combattifs nous sommes ouverts à un travail intersyndical sur des intérêts communs.

Contre la continuelle dégradation des conditions de travail dans notre collectivité et du service public, plus que jamais nous pensons qu'il est temps de faire entendre et reconnaître la voix des travailleurs pour que l'humain soit au cœur du système.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon - 06 76 16 38 17

cnt@grandlyon.com

TEMPS FORTS DE LA MÉTROPOLE

DU 29 JUILLET AU 2 SEPTEMBRE, L'EXPOSITION «RE-CYCLAGES», PLACE ANTONIN PONCET (LYON 2^E)

Conçu par l'artiste photographe Alain Fouray,
«RE-CYCLAGES» a été un voyage artistique et pédagogique
pour sensibiliser au geste de tri et au recyclage des déchets.



CET ÉTÉ, LES TRAVAUX POUR LE NOUVEAU COLLÈGE LASSAGNE DE CALUIRE SE SONT POURSUIVIS À UN RYTHME SOUTENU

afin de respecter les délais d'une réouverture
de l'établissement à la rentrée 2019.



DERNIÈRE LIGNE DROITE DURANT L'ÉTÉ POUR LES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE DE L'HÔTEL DE MÉTROPOLE

La DPMG prévoit une ouverture aux agents
et aux publics à l'automne.

6 JUILLET 2018 - SÉMINAIRE GESTIONNAIRES RH

150 agents de la fonction RH – DRH et SRH- réunis pour
travailler l'évolution de la relations aux agents bénéficiaires,
principalement sur les champs : paie, carrière, retraite,
contractuels et maladie.